



Vœux 2016

Cette année, nombreux sont les Thiézacoises et Thiézacois qui nous ont quittés (environ 15). Nous avons bien entendu une pensée pour eux et leur famille.

D'autres sont empêchés par la maladie. Vous me permettrez, en mon nom et en votre nom de leur souhaiter une guérison aussi rapide que complète.

J'ai une pensée particulière pour Dédé Mas qui lutte depuis plusieurs mois, mais qui, je l'espère, gagnera ce combat. Si je me permets de le mettre en avant c'est parce qu'il incarne le **dévouement et l'abnégation au service des autres**.

L'année 2015 qui s'achève nous avons envie, pour beaucoup d'entre nous, de l'oublier parce qu'elle fut, du début à la fin, entachée d'événements dramatiques.

Malheureusement **aucun moment passé ne s'efface** et les moments intenses, **qu'ils soient bons ou mauvais** resterons dans notre mémoire.

Nous les rappeler aujourd'hui est indispensable à la construction de demain et au **devoir de mémoire** que nous devons à ceux qui ont été touchés.

Repensons à ceux qui en janvier 2015 ont été **lâchement assassinés** alors qu'ils défendaient simplement la liberté de penser et de s'exprimer.

Repensons à ceux qui en novembre ont été **victimes de la barbarie** de quelques-uns alors que leur seul tort était d'avoir un mode de vie que les fanatiques détestent : « profiter de la vie sur terre de pleins de manières différentes : une tasse de café avec un croissant... une bouteille de vin partagée avec des amis... des enfants qui jouent... lire n'importe quel livre... aller à l'école, etc.... »

En dehors de ces drames, qui sont le fait de quelques abrutis, notre commune a, quant à elle, souffert de cet événement du 23 août qui ne tient qu'à la **malchance d'un phénomène climatique**. Les conséquences matérielles ont été importantes et sont encore visibles, mais **le vrai drame** fut le décès de ce vacancier, attiré depuis longtemps par les charmes de notre région, et pour lequel tout s'est arrêté chez nous. Nous transmettons une nouvelle fois une amicale pensée à sa veuve et à toute sa famille.

Voilà des événements dont on se serait bien passé.

Mais puisque j'en suis à la rétrospective des événements fâcheux, le Conseil Municipal fut lui aussi **ébranlé**. En effet lors de la séance du 9 avril, Mme Genzel donnait lecture d'un courrier de démission **d'elle-même**, de Monsieur David **présent**, et de Messieurs Moisson et Moutard-Martin **absents de cette réunion**. Je ne peux que le déplorer, mais c'était leur choix.

Désormais c'est donc une équipe resserrée, de **10 conseillers**, qui m'entoure. Nous avons, je le crois, trouvé un mode de fonctionnement qui satisfait tout le monde. Je voudrais remercier les **trois conseillers** qui, après cet événement, ont choisi de travailler **avec l'ensemble du groupe** à la recherche du **bien collectif**. Que ceux qui ont mis leur confiance dans ces trois personnes soient rassurés, **ils savent exprimer leurs différences et leurs opinions**, mais j'oserais dire **au même titre que les 7 autres**. La gestion de la commune et les choix difficiles à faire sont discutés entre **nous tous**. Le moment de convivialité qui suivra sera l'occasion pour vous d'aborder avec eux, si vous le souhaitez, les sujets qui vous préoccupent.

Nous avons tous à cœur de voir notre commune **plus attrayante et plus chaleureuse** pour nous tous, citoyens de Thiézac.

Une commune accueillante retient plus l'attention et incite les gens à s'y installer. Ce doit être un **objectif essentiel au regard de la baisse démographique liée au vieillissement de notre population**. Nous devons attirer des jeunes et c'est pourquoi le maintien de notre école, rendu possible par sa mise aux normes, était un **objectif prioritaire**. L'inauguration, au mois de septembre, a été un moment fort. La présence des représentants **de l'Etat, de l'éducation nationale, du département et de la communauté de communes** nous ont confortés dans la nécessité de cette réalisation. Enseignants, personnel communal, parents et bien évidemment les enfants apprécient ce confort et ces conditions d'accueil.

Nous devons travailler sur la manière d'attirer de nouvelles populations et les faire s'installer sur notre commune. D'autant plus que notre projet d'aménagement d'un lotissement aux Cazeaux ne paraît plus réalisable. En effet, lors d'une rencontre récente avec M. Richard Bazelle, directeur de Logisens, il nous a confirmé que **le coût de réalisation de notre lotissement** serait considérablement **augmenté par l'obligation de réaliser une étude imposée par la loi sur l'eau** et les travaux qui en découlent et portant sur l'intégralité du bassin versant. Le Conseil Municipal aura donc à se prononcer rapidement sur la poursuite ou non de ce projet et la mise en vente du terrain en un ou deux lots pour échapper à cette obligation et solder cette opération. Nous devons rechercher d'autres possibilités de développement.

Nos perspectives pour 2016

Les projets ne manquent pas, mais la réforme des dotations de l'état va nous contraindre à une **limitation des dépenses de fonctionnement et à repenser nos investissements**.

Tout d'abord sur le fonctionnement : notre gestion semble aujourd'hui **rigoureuse**, et l'ensemble des conseillers peut en témoigner. Pourtant nous avons beaucoup de mal à contenir ces dépenses. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras et nous avons l'obligation de réaliser encore des économies sur ce budget. *Vous en verrez quelques effets sur le buffet qui suivra mais en sera non moins sympathique. Merci aux bénévoles qui ont participé à sa confection.*

A l'augmentation de la pression fiscale **nous privilégierons**, autant que faire se peut, encore un peu plus de rigueur.

Cela signifie qu'aucun poste ne sera épargné.

Nous avons entrepris, en 2015, avec les associations une **collaboration financière** permettant de réaliser des investissements nécessaires au bon fonctionnement des associations en limitant la contribution communale. Nous reconduirons cette année cet engagement. **Cela signifie-t-il un maintien des dotations aux associations au niveau actuel ?** Il est trop tôt pour le dire et **je n'en prendrais pas l'engagement aujourd'hui**. En revanche, comme nous l'avons initié depuis l'année dernière, **nous continuerons de travailler en concertation avec les responsables d'associations.**

Je ne peux passer sous silence une **naissance** ! Celle du Football Club des Hauts de Cère (FCHC), équipe de foot née d'un regroupement Thiézac/Saint Jacques et surtout de **la volonté des élus des deux communes**. Après des débuts prometteurs souhaitons à ce club et à ses joueurs beaucoup de réussite.

Une autre initiative s'est fait jour : certains jeunes de Thiézac (moins de 16 ans) ont souhaité rencontrer Philippe Mourgues et moi-même pour exprimer un besoin de **participer à la vie associative** (notamment dans les associations existantes) et de pouvoir se regrouper. Ils veulent que les adultes portent sur eux **un regard complaisant**. Ils sont **prêts à s'investir** pour aider les personnes âgées.

Je crois qu'**il faut les soutenir et les accompagner** dans cette démarche.

Vous savez toute l'importance que j'accorde au monde associatif et à ses bénévoles. Dans une période de restriction budgétaire, c'est grâce à leur engagement que nous pouvons en atténuer certains effets. Je prendrai pour exemple la gestion du camping pour la saison 2015/2016. Sur l'été, la commune n'a pu, financièrement, avoir recours **qu'à deux agents à mi-temps**. Je tiens à les remercier pour le travail accompli. Mais ils ont été aidés par des bénévoles qui ont **spontanément répondu présent**. Sur la période du 15 juin à fin août **ce ne sont pas moins de 470 heures de bénévolat** qui ont été réalisées.

Que tous ces bénévoles, y compris ceux qui se sont investis après la tempête, en soit remerciés à nouveau.

Quant à l'avenir du camping, nous lançons une procédure de délégation de service public, qui devrait aboutir pour le début de la saison d'été. J'espère que nous aurons un panel de candidats suffisant pour faire le meilleur choix possible.

Dans d'autres domaines nous avons beaucoup à faire.

Notre réseau routier se dégrade, tout le monde en conviendra. Ce sera une priorité en 2016. Nous avons la possibilité de déposer une demande de subventions de l'état sur l'amélioration du réseau routier communal mais sous certaines conditions. Le choix s'est porté sur le renforcement de la route de Niervèze, du camping jusqu'à St Jacques. Ce projet ne pourra être mené à bien que pour autant que nous serons aidé par l'Etat et le conseil Départemental. Si le plan de financement le permet ce projet sera réalisé sur les exercices 2016 et 2017.

D'autres points sont à l'ordre du jour des projets d'investissement :

- Une première phase du PAVEP devant l'école qui n'a pu se faire en 2015 **faute de subventions suffisantes**. Une nouvelle demande sur les amandes de police sera faite auprès du Conseil départemental
- Le lancement de l'étude imposée par le PPR concernant le réseau de drainage et la pose de sondes inclinométriques

(J'en profite pour vous dire que la première étude, imposée dans le cadre du PPR, réalisée en 2015 et portant sur l'hypothèse de chutes de blocs issus des chandelles situées au-dessous de Trielle, a permis de confirmer, si ce n'est l'absence totale de risque, **un risque si limité qu'il ne nécessite pas de travaux de sécurisation à mettre en œuvre**)

- La première phase de la mise aux normes d'accessibilité, dont une grande partie sera réalisée par les employés communaux
- La sécurisation des captages d'eau

Des projets qui auront des **répercussions directes ou indirectes sur la commune** sont ceux portés par notre communauté de communes et dont les réalisations devront débuter, **voir se terminer en 2016** :

- La Zone d'activité de Comblat
- Le réseau chaleur bois
- La transformation des granges de Comblat en grange numérique pour l'une et grange culturelle pour l'autre afin d'accueillir l'école de musique et une résidence d'artistes
- La maison de santé pluridisciplinaire
- La voie verte
- Sans oublier la mise en œuvre d'un **produit touristique** reposant sur les gîtes communaux de Lafon pour Thiézac, Badailhac et Pailherols

Sur les projets de la Communauté de Communes il faut apporter un bémol. Quel avenir pour ces projets si notre rattachement à la CABA dès 2017 est imposé par Monsieur le Préfet ?

Je ne vais pas ouvrir le débat car nous serons très vite fixés.

Mais puisque nous sommes là pour les vœux, je formulerai celui-ci : « Monsieur le Préfet, prenez en considération **les souhaits de toutes les communes de Cère et Goul**, et reportez à 2020 la réflexion sur une absorption de nos communes par la CABA, le temps de voir nos projets émerger et prendre forme. **Alors nous pourrions parler de fusion et non plus d'absorption** »

Une autre source de préoccupation se rapporte au nouveau découpage des régions. Cela ne vous a pas échappé, nous sommes désormais rattachés à la région **Auvergne Rhône Alpes : 204 élus régionaux, 4 élus** pour le département, dont une est avec nous ce soir, **en voiture c'est à 1 heures de conduite du centre de décision** (mais si je sais compter..... en co-voiturage cela fait **une heure de conduite chacun soit 4 heures de route au total !!!!**). Le Cantal a tout de même une vice-présidence sur les 15 : Martine Guibert, adjointe au maire de Saint-Flour, vice-présidente déléguée aux politiques sociales, à la santé et à la famille. **Bon courage à ces élus** et faites en sorte que, comme à la météo des chaînes publiques, le Cantal soit très souvent cité.

Avant de conclure je veux une fois de plus rendre hommage au travail des employés communaux, **du technique, de l'école, de la poste ou du secrétariat de mairie**. Ils effectuent leurs tâches avec le souci du **travail bien fait, de l'intérêt général et dans la discrétion**.

Je voudrais aussi profiter de ce moment pour vous annoncer que désormais **le CCAS dans sa forme actuelle n'existe plus et est remplacé par un comité consultatif relevant de la gestion communal**. Rendue possible par la loi Notre, cette suppression est motivée par deux raisons : **un budget de moins à gérer et des économies liées à des versements de cotisations qui ne s'appliqueront pas à ses membres**. En revanche les prérogatives de l'ex-CCAS sont **intégralement** transférées à ce comité.

Je vous souhaite individuellement, à chacune et chacun d'entre vous, **de la réussite professionnelle, pour ceux qui ont la chance d'avoir l'âge d'être encore en activité, la santé pour tous**, ainsi qu'une **collection bien fournie de bons moments familiaux et amicaux**.

Très bonne année 2016.